

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 79 (1981)

Heft: 12

Artikel: Nouvelles des écoles de sages-femmes

Autor: Zulauf, Anne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-950833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des écoles de sages-femmes

Présentation de la section «infirmières sages-femmes» de l'Ecole de soins infirmiers du CHUV

Anne Zulauf

Il y a quelques années, à la suite de recherches dans les archives cantonales, Madame M. Gafner, épouse du directeur général du CHUV à ce moment-là, retraçait d'une plume alerte l'histoire de l'Ecole de sages-femmes de Lausanne. Je ne peux m'empêcher d'emprunter quelques éléments de l'article qu'elle avait publié dans «L'Antenne», journal du personnel du CHUV, car, à travers cette histoire transparaît, me semble-t-il, toute l'évolution par laquelle est passée notre profession au cours de ces 200 dernières années!

Je souhaite que, par la voie de la «Sage-femme suisse», chaque école de sages-femmes de notre pays puisse aussi donner un aperçu de son passé et ... de ses projets d'avenir.

La première trace d'une «école» de sages-femmes dans le canton de Vaud se situe en 1778. Le Dr Jean-André Venel, orthopédiste et accoucheur à Yverdon, avait créé un cours destiné aux femmes qui pratiquaient les accouchements. Cette école s'éteignit avec lui, en 1791. Elle fut recréée à Lausanne, en 1803, et confiée au Dr Mahtias Mayor, premier chirurgien-chef de l'Hôpital cantonal. Le cours de sages-femmes avait lieu tous les deux ans environ et durait quatre mois.

Vers 1845, les autorités cantonales portèrent les études à un an, et en 1876, publièrent un décret fixant l'organisation de la formation, ainsi que les compétences, les droits et les devoirs des sages-femmes.

En 1919, les études furent prolongées d'un an. L'Ecole de sages-femmes, rattachée à la nouvelle Maternité de l'Hôpital cantonal, était placée sous la «haute surveillance de Service sanitaire médical du Département de l'intérieur du canton de Vaud». Les volées

d'élèves sages-femmes se succédèrent ainsi, au rythme d'environ 15 étudiantes par année, jusqu'en 1961. C'est alors qu'à l'instigation du professeur Merz, le Département de l'intérieur décida de modifier le programme de l'école de sages-femmes et d'en faire une formation supplémentaire proposée aux infirmières diplômées en soins généraux et en hygiène maternelle et pédiatrie. Cette décision fut prise après une enquête auprès des sages-femmes pratiquant alors dans le canton de Vaud, qui optèrent pour ce type de formation à raison des deux tiers!

Le 1^{er} octobre 1962 vit l'arrivée de la première volée d'élèves infirmières sages-femmes, de même que le rattachement de l'Ecole de sages-femmes à l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal, dont elle devint une section autonome.

Le 30 octobre 1973, les nouvelles infirmières sages-femmes recevaient le diplôme fédéral, sous les auspices de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des affaires sanitaires, et le 29 août 1980, les premiers diplômés de sages-femmes enregistrés par la Croix-Rouge suisse leur étaient décernés, en vertu de la reconnaissance officielle de notre école (section infirmières sages-femmes), le 4 juin 1980.

A chacune des étapes relatées ci-dessus, et d'année en année, le programme des études offertes aux candidates fut adapté aux circonstances, aux besoins des femmes et au développement de l'obstétrique, tant dans le domaine des connaissances théoriques que des stages pratiques.

Actuellement, la section «infirmières sages-femmes» reçoit deux fois par an entre 7 et 9 nouvelles élèves – ce qui représente une moyenne de 25 élèves au total – pour un cours de 18 mois. Toutes sont titulaires d'un diplôme d'infirmière SG ou HMP enregistré par la Croix-Rouge suisse. La majorité des candidates ont une scolarité de 11 degrés, et une expérience pratique des soins généraux ou pédiatriques oscillant entre un et quinze ans, parfois davantage!

L'équipe chargée d'instruire les élèves se compose de deux infirmières sages-femmes enseignantes, d'une infirmière sage-femme enseignante-assistante, et d'une directrice-adjointe – également infirmière sage-femme – au directeur de l'Ecole de soins infirmiers du Centre hospitalier universitaire vaudois.

Le programme théorique est basé sur les connaissances acquises antérieurement par les élèves et vise à les compléter dans les domaines suivants, en relation avec le champ d'activité de la sage-femme:

- branches médicales et scientifiques (obstétrique et périnatalogie normales et pathologiques, néonatalogie, gynécologie, planning familial, pharmacologie, anesthésiologie et diététique),
- sciences sociales (psychologie, sociologie, pédagogie),
- soins infirmiers et obstétricaux,
- branches générales (droit et législation, éthique et questions professionnelles).

Outre les stages au Département d'obstétrique et de gynécologie du CHUV, les élèves font un stage dans le service d'obstétrique d'un hôpital régional, où elles peuvent développer leur rôle de sage-femme et mieux définir leur identité professionnelle, en vue de collaborer de manière optimale avec le corps médical.

Récemment, un stage d'observation d'une semaine a été créé, au Pavillon des prématurés, ou service de soins intensifs aux nouveau-nés à risques. Ce stage se révèle fort utile pour préparer la sage-femme à agir correctement face à un enfant en danger jusqu'à son transfert en milieu spécialisé.

Bien que la formation supplémentaire offerte aux candidates s'adresse à des professionnelles des soins infirmiers, les enseignantes de la section «infirmières sages-femmes» sont convaincues de la valeur d'un enseignement clinique régulier, basé sur l'analyse systématique des situations obstétricales rencontrées et la prise en considération de chaque femme en tant qu'être «bio-psycho-social» avec tous ses besoins et ses ressources.

C'est, avec tous les moyens décrits ci-dessus, ce que nous proposons aux élèves, pour leur permettre d'atteindre les objectifs globaux de la formation d'infirmière sage-femme, que nous énonçons comme suit:

«Au terme de sa formation, l'élève est capable

- d'assumer, dans les situations normales et sous sa propre responsabilité, les contrôles de grossesse, la direction de l'accouchement, les soins à la mère et à l'enfant, ainsi qu'à déceler l'apparition des altérations de la santé maternelle et/ou fœtale,
- de collaborer, dans les situations à risques, aux techniques de soins spécifiques,
- d'individualiser sa relation à la femme, à son conjoint et à son enfant, pour les aider à s'adapter à leur situation nouvelle.
Elle participe à la formation des membres de l'équipe soignante; elle s'attache à promouvoir son métier de sage-femme.»

Nous sommes persuadées qu'une telle sage-femme a, plus que jamais, sa place dans l'obstétrique actuelle. Ceci, cependant, à condition qu'elle soit consciente que son travail n'est plus, comme par le passé, une affaire individuelle, mais s'inscrit dans l'effort commun d'une équipe pluridisciplinaire. A condition aussi qu'elle reste critique vis-à-vis d'elle-même, soucieuse de se perfectionner et sans cesse à l'écoute de l'être humain, pour sauvegarder le sens profond du nom de «sage-femme».

Sages-femmes diplômées de l'Ecole de soins infirmiers du Centre hospitalier universitaire vaudois en 1981

1^{er} mars 1981

Mesdames et Mesdemoiselles
Delaloye Marthe
Grether Gilberte
Oberholzer Claire-Lise
Osterwalder Liliane
Ryf Eliane

30 août 1981

Mesdames et Mesdemoiselles
Chatelain-Wegmüller Marie-Christine
Fellay-Evequoz Frédérique
Meuli-Lancoud Yvette
Mahlouly Amina
Pequignot-Steiner Christiane
Sr. Raveloarisoa Jeanne
Tappy Marie-Claude

Bienvenue dans notre profession !

Congrès de Brighton – Impressions d'une participante

Autorin: Par Gisèle Defini, Coldrerio TI

A la demande de Madame Kunz, je viens bien volontiers vous donner mes impressions sur le congrès de Brighton, ainsi que sur le travail de nos collègues anglaises et les soins en maternité.

Ayant résidé et fait mes études de sage-femme en Grande-Bretagne, c'était surtout pour moi un voyage très personnel en cette année du centenaire du Royal collège des sages-femmes. C'était aussi ma première participation à un congrès.

Nous avons été accueillies avec énormément de gentillesse par cette dame formidable qu'est Mrs. Andrews, dont la joie de vivre et l'optimisme pour le futur de notre profession restera encore de longues années dans nos cœurs. Merci, merci aussi à Miss Webster, la présidente du collège, avec qui j'ai pu bavarder quelques minutes, à toutes nos collègues du Royaume-Uni, et à nos brillants orateurs et oratrices. Le congrès était passionnant, et il nous est resté peu de temps pour profiter de cette ville balnéaire qu'est Brighton, pour flâner dans les «Lanes»



Mrs. Andrews, présidente ICM



pour admirer les chinoiseries splendides du pavillon royal et écouter la mer en regardant ses vagues jusque là-bas vers le rivage breton, pays de mon enfance.

J'ai eu aussi le plaisir de rencontrer mes collègues de Suisse et d'être présentée à Mme Grossenbacher.

La rencontre avec des femmes des cinq continents qui partagent notre idéal professionnel était fascinante, et le temps a manqué pour tout voir. Il fallait aussi faire un peu de «shopping» pour la famille restée à la maison. Nous retrouverons-nous à Sydney, petites amies de la Dominique, de la Réunion, de Suède, de Jordanie et tant d'autres?

Le jeudi était réservé aux visites de maternités, l'après-midi nous sommes parties pour Eastbourne à travers la campagne normande du Sussex aux villages charmants. Au retour nous devions faire une halte à Glyndern Castle, lieu d'un festival de musique célèbre en été.

Eastbourne, la petite ville balnéaire la plus ensoleillée du Sussex

En Grande-Bretagne il existe un système d'assurance national «National Health Service». La grande majorité de la population y est affiliée. L'argent est directement prélevé sur le salaire et paie, en partie avec les impôts, le coût des hôpitaux, du personnel médical et paramédical. Les soins sont gratuits. Pour la grossesse et l'accouchement les femmes ont trois possibilités:

- la maternité de l'hôpital régional «Eastbourne»
- accoucher dans un «general practitioner unit»
- accoucher à la maison.

Dans les trois cas, les visites prénatales, l'accouchement et les soins postnataux lui seront offerts dans l'en-